



# LIVRET D'ACCUEIL DU STAGIAIRE

---

## SOMMAIRE

1. HISTORIQUE ET PRESENTATION .....	2
2. SITUATION GEOGRAPHIQUE .....	3
3. INFORMATIONS SUR LA FORMATION ....	4
4. MOYENS LOGISTIQUES .....	4
5. DROITS ET DEVOIRS DU STAGIAIRE .....	4
6. REGLES DE SECURITE .....	5
7. REGLEMENT INTERIEUR .....	5

## LIVRET D'ACCUEIL DU STAGIAIRE

### 1. HISTORIQUE ET PRESENTATION

L'aventure LAGOON débute en 2018 par la rencontre de 2 des associés avec Mr Camillo Grola fondateur du brevet de construction de bassin paysager SORGIVA.

Les 2 associés, férus de construction écologique, ont vu dans cette rencontre chanceuse, une opportunité d'affaire au potentiel européen.

Ils décident de contractualiser avec leur nouveau partenaire, et créent en 2020 la LAGOON DISTRIBUTION CORPORATION S.A.S. start-up dans le domaine de la recherche, de l'innovation, et du développement de tout procédé de construction paysager naturelle et écologique respectueux de l'environnement en accord avec les principes du développement durable.

Dans la foulée, dans un objectif de partage de ce savoir-faire breveté dont les 2 associés sont exploitants exclusifs en France et dans d'autres pays de l'union européenne, le centre de formation professionnelle continue LAGOON DISTRIBUTION CORPORATION voit le jour.

Spécialisé dans l'aménagement intérieur et extérieur des habitats publics et privés, destinés à recevoir ou non du public, le centre de formation LAGOON DISTRIBUTION CORPORATION dispense ses formations dans un esprit d'amélioration continue des compétences de ses stagiaires.

Afin de vous transmettre tout un savoir et un métier d'avenir, nos formations sont personnalisées. Elles allient un savoir-faire breveté et des méthodes pédagogiques individualisées.

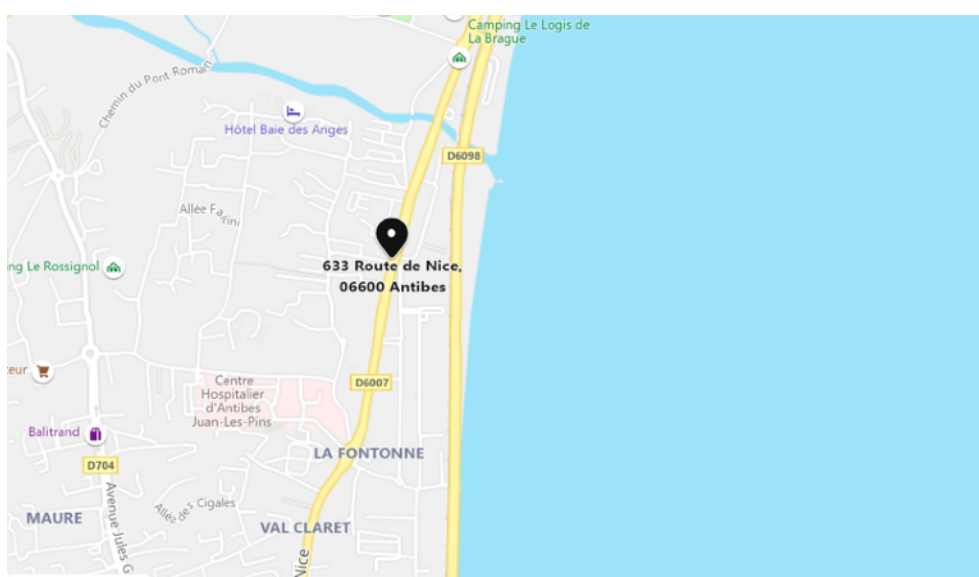
Nous mettons en place des actions de formation dans lesquelles vous pourrez retrouver des outils et méthodes concrets.

Ces actions de formation visent à vous aider, vous, futur partenaire du réseau LAGOON, à déployer les compétences acquises dans votre travail au quotidien.

## LIVRET D'ACCUEIL DU STAGIAIRE

### 1. SITUATION GÉOGRAPHIQUE

L'organisme de formation LAGOON DISTRIBUTION CORPORATION est située au 633 route de Nice 06600 Antibes.



Nous sommes à Antibes, non loin de la gare SNCF de Villeneuve-Loubet.

Comment venir en train ?

Par bus

Parking disponible

Voici le lien

<https://www.bing.com/maps?osid=8798e6a9-3745-4aa5-9ecd-633647343ec8&cp=43.605509~7.123452&lvl=19&dir=299.77557&pi=-3.326&style=x&mo=z.0&imgid=f35db0df-24d7-4400-8c95-cc81276ad5c8&v=2&sV=2&form=S00027>

<https://www.bing.com/maps?osid=5a09218a-28b0-4e9c-b32a-71d2206585e7&cp=43.605606~7.12287&lvl=20&style=g&imgid=b2987bdf-789d-4b34-84d9-7f42dda360ff&v=2&sV=2&form=S00027>

### LIVRET D'ACCUEIL DU STAGIAIRE

#### 3. INFORMATIONS SUR LA FORMATION

Pendant toute la durée de la formation, les horaires seront de 09h00-12h30 et 13h30- 17h00

Une pause d'une heure environ sera prévue pour le repas du midi.

D'autres petites pauses seront aménagées dans la journée.

Durant les heures de formation, les téléphones portables devront être mis en mode silencieux, sauf accord express du formateur.

Les stagiaires ont la possibilité de manger sur place, diverses installations sont mises à disposition (frigo, micro-ondes ...).

Possibilités de repas et hébergement à proximité... Vous souhaitez réserver un hébergement en même temps que votre inscription : envoyez-nous une demande à REGLES DE SECURITE

Chaque stagiaire doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes de sécurité, d'hygiène et de civilité en vigueur ainsi que les consignes données par le formateur.

L'accès aux installations pédagogiques est strictement interdit hors formation et se fait sous la surveillance de votre formateur uniquement.

Toute absence non justifiée sera rapportée à l'entreprise qui finance la formation.

En participant à la formation, le stagiaire s'engage à être présent et à suivre la formation jusqu'à son terme. Le stagiaire s'engage à respecter les horaires et à adopter une tenue et conduite respectueuse envers autrui.

Tout accident ou incident survenu à l'occasion de la formation doit être immédiatement déclaré par le stagiaire accidenté ou par les personnes témoins au responsable de la formation ou à son représentant.

Les stagiaires ont l'interdiction d'introduire dans les locaux des armes à feu et des produits de nature inflammable ou toxique.

Les consignes d'incendie, notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours, sont affichées dans les locaux de formation de manière à être connues de tous les stagiaires. Ces derniers sont tenus d'exécuter sans délai l'ordre d'évacuation donné par le formateur ou son représentant.

#### 1. RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le Règlement intérieur est consultable aussi sur une page dédiée de notre site internet :

[Devenir collaborateur LAGOON | Lagoon piscines \(lagoon-piscines.com\)](http://lagoon-piscines.com)

Vous pouvez télécharger ce livret en PDF sur le lien suivant :

### LIVRET D'ACCUEIL DU STAGIAIRE

#### 1. REGLES DE SECURITE

Chaque stagiaire doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes de sécurité, d'hygiène et de civilité en vigueur ainsi que les consignes données par le formateur.

L'accès aux installations pédagogiques est strictement interdit hors formation et se fait sous la surveillance de votre formateur uniquement.

Toute absence non justifiée sera rapportée à l'entreprise qui finance la formation.

En participant à la formation, le stagiaire s'engage à être présent et à suivre la formation jusqu'à son terme. Le stagiaire s'engage à respecter les horaires et à adopter une tenue et conduite respectueuse envers autrui.

Tout accident ou incident survenu à l'occasion de la formation doit être immédiatement déclaré par le stagiaire accidenté ou par les personnes témoins au responsable de la formation ou à son représentant.

Les stagiaires ont l'interdiction d'introduire dans les locaux des armes à feu et des produits de nature inflammable ou toxique.

Les consignes d'incendie, notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours, sont affichées dans les locaux de formation de manière à être connues de tous les stagiaires. Ces derniers sont tenus d'exécuter sans délai l'ordre d'évacuation donné par le formateur ou son représentant.

#### 1. RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le Règlement intérieur est consultable aussi sur une page dédiée de notre site internet :

[Devenir collaborateur LAGOON | Lagoon piscines \(lagoon-piscines.com\)](http://www.lagoon-piscines.com)

Vous pouvez télécharger ce livret en PDF sur le lien suivant :

Lien en PDF

Chaque stagiaire est invité à le consulter avant son inscription.